

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2018)
Heft: 2

Artikel: Belfort : le renseignement aérien
Autor: Vautravers, Alexandre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-823347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'armée de l'Air opère actuellement 5 drones *Reaper* depuis la base de Niamey, au Niger, en soutien aux opérations des forces spéciales dans la bande sahélo-saharienne (BSS) et au profit des forces de l'opération BAKHRANE.

Toutes les photos © Armée de l'Air.

Drones

Belfort : Le renseignement aérien

Col EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

Contrairement aux avions de reconnaissance, le drone permet une « persistance » au-dessus du secteur d'engagement, grâce à une autonomie importante du système. Il minimise les risques et est par définition plus difficile à déceler qu'un avion supersonique. Il permet en outre une analyse sommaire des renseignements en temps réel.

Pour ces raisons, le drone est devenu un élément central dans l'intégration des forces aériennes et terrestres, dans l'engagement des capteurs et des effecteurs, dans la coordination entre les forces spéciales et les armes plus conventionnelles. En Europe, l'Italie a introduit sept *Predator* en 2010 et six *Reaper* en 2009. La Grande-Bretagne a équipé trois escadrilles de *Reaper*, les Pays-Bas une unité. La Belgique étudie cette option. Mais avec ses engagements constants, la France est à la pointe avec l'introduction récente du drone américain *Reaper*, en cours d'introduction depuis 2013.

Histoire

L'escadron 1/33 « Belfort », basé sur la base aérienne 709 de Cognac, non loin de Bordeaux, a été créée officiellement le 1^{er} janvier 1945 à partir de l'escadrille SAL 33 « Hache d'A. Bordage.. » L'escadrille SAL 6 « Mouette du Rhin » forme quant à elle le groupe II/33 « Savoie. » Le groupe de reconnaissance opère alors au-dessus de Colmar puis au-dessus de l'Allemagne, avec des Lockheed P-38 *Lightning* et des North American P-51 *Mustang*.¹

Le GR I/33 s'installe à Fribourg-en-Brisgau en septembre 1945 mais effectue plusieurs détachements en Indochine. De retour en France en 1950, il s'installe à Cognac et une seconde escadrille équipée de *Flamant* est créée. Les P-38 sont remplacés en 1952 par des Republic

F-84G *Thunderjet* cédés en 1953 par les Etats-Unis dans le cadre du *Military Assistance Program* (MAP) de l'OTAN. A partir de 1955 est introduite la version dédiée de reconnaissance de cet appareil : le F-84F *Thunderflash*. L'escadron est déployé au Proche-Orient en 1956 pour intervenir au-dessus du canal de Suez. Il est déplacé à Lahr, en Allemagne fédérale, en 1957. Mais des détachements réguliers sont effectués en Algérie durant cette période.

En 1966, la sortie du commandement intégré de l'OTAN implique le départ de nombreuses unités américaines du territoire français. Les *Thunderflash* sont rendus aux USA à Châteauroux. En janvier 1967, l'escadron rejoint Strasbourg-Entzheim où il reçoit les premiers *Mirage* IIIR dépourvus de radar mais dotés de nombreuses caméras. Le *Mirage* F1-CR lui succède en mai 1986. Cet appareil permet l'emport de nombreuses nacelles spécialisées, qui lui ouvrent notamment le spectre infrarouge avec les systèmes *Cyclope* et *Raphaël*. Le F1-CR est engagé dans le Golfe en 1990-91 puis à Djibouti en 1991, au-dessus de l'Irak et enfin au-dessus des Balkans.

Deux nouvelles escadrilles (EALA 9/72 « Petit Prince » et BR244 « Léopard ») sont créées en 1993. La croix de Lorraine devient l'insigne de tradition. A la fermeture de la base aérienne 124 de Strasbourg-Entzheim, l'escadron rejoint en 1994 la base aérienne 112 de Reims, qu'il occupe jusqu'en 2010.

Le passage du *Mirage* F1-CR au drone a lieu en 2010. Les premiers MQ-9 *Reaper* sont réceptionnés par l'Armée de l'Air arrivent en mai 2015 à Niamey. Ils sont aussitôt engagés dans le cadre de l'opération BARKHANE.

L'ère des drones

Le *Rafale* est polyvalent et peut, notamment, être équipé de nacelles de reconnaissance (*Talyos*, AEREOS) pour des missions ponctuelles, rapides, dans un espace aérien non

¹ En réalité ces appareils sont désignés F-5 et F-6 au sein de l'Armée américaine puisqu'il s'agit des versions de reconnaissance de ces deux appareils.



La version de reconnaissance photo non armée du P-38, baptisée F-5, a été notamment la monture du commandant Antoine de Saint-Exupéry.



Le RF-84F *Thunderflash* a servi au sein de l'ER 33 entre 1955 et 1966.



Le *Mirage III R* de reconnaissance est bien connu en Suisse.

Ci-dessous : Une « cocotte » F1-CR durant l'opération DAGUET, en Arabie saoudite.



permissif. Mais la plupart des missions de reconnaissance aériennes reposent aujourd'hui sur l'engagement de drones à moyenne altitude, longue endurance (MALE).

La France a acquis ses premiers drones Hunter auprès d'Israël Aerospace Industries (IAI) en 1995. Ce système a notamment été engagé au Kosovo en 2001, puis lors de sommets ou de conférences – à l'instar du G8 à Evian en 2003. Ce système limité à des distances d'engagement à vue est retiré en 2004. En 2006 le *Harfang* est acquis, afin de pouvoir être déployé en Afghanistan. L'embuscade d'Uzbin, le 18 août 2008, démontre la nécessité d'une protection des forces permanentes.

L'escadre 1/33 est aujourd'hui dotée de 4 *Harfang* – destinés principalement à opérer en France- et de 6 *Reaper* destinés à être déployés dans la bande sahélo-saharienne. Car les nouveaux drones ne sont pas encore qualifiés pour opérer au-dessus de la France. Acquis sur étagère aux USA, ils sont en outre limités et ne peuvent être engagés sans l'accord du Gouvernement américain.

French Touch

L'armée française organise ses équipages en deux catégories :

- Certains sont qualifiés MCE (Mission Control Element) et sont en mesure de conduire la mission, la navigation, la collecte de renseignement. Aujourd'hui 18 équipages du 1/33 ont été formés au Nevada sur le *Reaper*.
- Les équipages les plus expérimentés sont en outre formés LRE (Launch and Recovery Element) afin d'assurer les décollages et les atterrissages des drones *Reaper*.

Contrairement aux équipages américains qui fonctionnent avec seulement deux hommes : un pilote/navigateur et un opérateur capteur, les équipages français comptent trois (*Harfang*) ou quatre (*Reaper*) personnes : pilote à distance, senso, coordinateur tactique et opérateur image. Ceci permet une diminution de l'intensité de l'engagement – compte tenu de la durée des missions, qui peut dépasser les 24 heures.

Calendrier

Les deux premiers systèmes (block 1) issus de la production pour l'armée américaine ont été livrés en décembre 2013. Un troisième est arrivé en mai 2015. Trois autres engins au même standard ont été livrés fin 2016. Seul le dernier d'entre eux a été livré en France, à Cognac, les autres opérant à partir de la base de Niamey, au Niger.

Un troisième lot a été commandé en 2015 au standard block 5 ; les trois appareils devront être livrés en 2019 à Cognac. Un quatrième lot de trois appareils, au même standard, a été commandé en 2016 et sera livré à la même date.

Au total, quatre stations au sol seront disponibles. Une école de transition opérationnelle drones (ETOD) a entre-temps été constituée sur la base de Cognac, afin de former les nouveaux équipages français qui avaient, jusque ici,



Le 14 juillet 2018, un Reaper a pour la première fois été engagé sur le territoire national, pour assurer la sécurité du défilé sur les Champs Elysées.

suivre leur formation de base aux USA.

Les appareils au standard block 1 posent différentes problématiques de maintenance, compte tenu que ces matériels n'étaient à l'origine pas prévus à l'exportation. Les techniciens français doivent donc recourir à un soutien américain. A partir de 2018, l'armée de l'Air dispose de sa propre chaîne logistique.

Le matériel est en constante évolution : certains drones américains disposent aujourd'hui déjà d'optiques à plus haute résolution ; ils peuvent être dotés de brouilleurs électromagnétiques pour gêner ou écouter les conversations téléphoniques ou radio ; certains disposent d'une autonomie renforcée à 40 heures. Ainsi les systèmes sont en constante évolution, à une fréquence beaucoup plus soutenue que les avions pilotés.

Drones armés ?

La question d'armer les drones français se pose, évidemment. Car pour le moment, le *Reaper* ne peut que surveiller ou observer ; il est en mesure de désigner

une cible, mais doit attendre le décollage d'une mission d'attaque aérienne ou espérer que des opérateurs des forces spéciales soient à proximité. L'armement des drones permet de réduire le temps de réaction ou le cycle observation – orientation – décision – action (OODA).

Cette prochaine étape pourrait donc se concrétiser rapidement. Reste à savoir quelles armes seront acquises. Les *Reaper* américains sont qualifiés pour emporter l'AGM-114 *Hellfire* à guidage laser, ainsi que les bombes GBU-12 *Paveway II* et le GBU-38 *Joint Direct Attack Munition (JDAM)* de 230 kg. La Grande-Bretagne a homologué l'emport du missile *Brimstone* de MBDA – qui est une adaptation du *Hellfire*. Il reste à savoir désormais si la France souhaite développer ou homologuer ses propres armes sur ces engins, sachant que l'AASM est sensiblement plus lourd (340 kg) et le futur missile moyenne portée (MMP) de MBDA n'atteint qu'une portée de 4'000 mètres, où ses concurrents sont capables de frapper au double de la distance. La solution franco-britannique (*Brimstone*) paraît donc la plus réaliste et la moins honéreuse.

A+V

Auparavant, cette mission était dévolue aux *Harfang*, basés à Cognac. Ce type de drone a notamment assuré la surveillance et la sécurité lors du défilé du 14 juillet mais également lors de la fête des Lumières, à Lyon.

